



Doc. 423

15 octobre 1955

Appui moral de l'Assemblée à l'ouvrage L'Europe du XIXe et du Xxe siècles

Proposition de résolution¹

Commission de la culture, de la science et de l'éducation

M. Bortolo GALLETTO, Italie

1. 1955 - 7e session - Deuxième partie



A. Projet de résolution

L'Assemblée,

Vu les articles 1 et 2 (b) de la Convention culturelle européenne entrée en vigueur le 5 mai 1955, engageant les parties contractantes à encourager le développement culturel commun et chaque partie à s'efforcer de développer l'étude de l'histoire et de la civilisation européenne sur le territoire des autres parties;

Vu la nécessité de diffuser dans les universités, dans les écoles supérieures, dans les milieux de la culture et de la presse des parties contractantes l'idée de la collaboration européenne et les informations concernant cette collaboration;

Vu la décision du comité des experts culturels à sa 10e Session, du 27 avril 1955, ayant pour objet la publication de l'ouvrage L'Europe du XIXe et du XXe siècles — Problèmes et interprétations historiques, par un comité de direction international, et par les soins de l'éditeur Carlo Marzorati de Milan;

Prenant acte avec satisfaction de l'initiative privée qui a abouti à l'élaboration de cet ouvrage inspiré par des idées et des buts de coopération européenne, et qui, sera un utile et puissant instrument de travail scientifique et d'enseignement universitaire tant en Europe que dans le monde entier;

Approuvant entièrement les buts de cet ouvrage et son plan d'édition présenté par M. Marzorati,

Décide de donner son appui moral à l'ouvrage L'Europe du XIXe et du XXe siècles ;

Invite les gouvernements des pays membres à prendre les mesures nécessaires pour donner à cet ouvrage une large diffusion, notamment en le faisant entrer dans les bibliothèques, universités et institutions de l'enseignement supérieur.

B. Exposé des motifs (présenté par M. GALLETTO, rapporteur)

1.

1. L'Europe du XIXe et du XXe siècles — Problèmes et interprétations historiques est une oeuvre de grande envergure, due à l'initiative d'un éditeur italien avec la collaboration des plus éminents spécialistes des sciences historiques et politiques de l'Occident. Cette oeuvre, qui s'inspire des idéaux et des buts du Conseil de l'Europe, est une haute- et importante expression de la pensée historique européenne. Sans soutenir aucune thèse et animé d'un esprit scientifique objectif, l'ouvrage sera un puissant instrument pour la connaissance de l'idée européenne et pour la formation d'hommes capables d'orienter l'enseignement, la presse et l'opinion publique vers la collaboration et l'unification des peuples de l'Europe libre.

2. Le haut niveau de l'ouvrage est garanti par la composition du comité de direction, par la valeur incontestable d'une équipe de collaborateurs nombreuse et vraiment internationale, par le plan de travail qui n'a négligé aucun des aspects des problèmes européens qui se sont posés dans les 150 dernières années.

3. Il est réjouissant de constater que l'éditeur assure le financement de l'ouvrage par ses propres moyens et sans le moindre subvention.

4. Toutefois l'éditeur serait heureux de pouvoir faire figurer le nom du Conseil de l'Europe sur cet ouvrage, ce qui affirmerait sa véritable signification et illustrerait l'activité culturelle du Conseil de l'Europe qui, de cette façon, en recommanderait l'acquisition et la diffusion dans les universités et dans les centres culturels des pays représentés à Strasbourg.

5. La commission des Questions culturelles et scientifiques estime que le Conseil de l'Europe a le devoir de s'intéresser à cette publication, déjà complète, sur le point d'être imprimée, et qui doit paraître l'année prochaine. La commission, en soumettant le projet de résolution ci-dessus au vote de l'Assemblée, ne fait que confirmer le jugement porté sur cet ouvrage par le comité des experts culturels.